

ÉDITORIAL

Comment aborder l'accueil des réfugiés en milieu rural, alors que la question des mobilités, de l'accès au numérique pour tous, aux services publics, y provoquent souvent de fortes tensions ? A ces difficultés pour la population d'accueil s'ajoute parfois des interrogations sur l'identité d'un territoire, d'une population, qui exprime des peurs irraisonnées largement instrumentalisées, sur une « submersion » fantasmée ou sur la question religieuse.

Dans les zones rurales aussi le rejet prospère sur la misère, le délaissement et la méconnaissance. Les obstacles rencontrés par les réfugiés le sont aussi par une partie de la population : cela implique de proposer des solutions qui bénéficient à tous et de mettre fin à la concurrence des précarités. L'installation d'un centre d'accueil peut aussi représenter une opportunité en termes d'emplois et de maintien de services. Au final, par le dialogue et la construction de services communs, nous pourrions, ensemble, faire reculer les extrêmes.

Car nous sommes convaincus que l'accueil dans les petites communes doit se développer. Les structures en Île-de-France sont saturées. Améliorer l'accueil des réfugiés, favoriser leur intégration impliquent impérativement une meilleure répartition sur le territoire et de l'innovation dans les méthodes d'accompagnement.

Pierre HENRY
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE FRANCE TERRE D'ASILE



L'intégration dans les petites communes

© UNHCR/William Davies

SOMMAIRE

- P. 2** Quel accueil en milieu rural et dans les petites communes ?
- P. 4** L'accès aux services en milieu rural : un défi accru pour les réfugiés
- P. 5** La parole à David Lessault, Bénédicte Michalon et Sarah Przybyl
- P. 6** L'agriculture, une opportunité pour l'insertion en milieu rural ?
- P. 7** « Ils pleurent en arrivant, mais quand ils doivent repartir c'est aussi compliqué ! »
- P. 8** Actualités juridiques et sociales



▲ Entissar, d'origine soudanaise, dans le village alsacien de Thal-Marmoutier. © UNHCR/Benjamin Loyseau

Quel accueil en milieu rural et dans les petites communes ?

Les petites communes et le milieu rural prennent une place grandissante dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Essor d'initiatives de la société civile, implication croissante des collectivités territoriales, volonté du gouvernement d'augmenter le nombre de places d'hébergement sur l'ensemble du pays : le paysage de l'accueil dans ces territoires a beaucoup évolué ces dernières années.

L'accueil de réfugiés en milieu rural existe depuis de nombreuses années. Toutefois, aujourd'hui encore, plus de 50 % des demandes d'asile continuent d'être enregistrées en Île-de-France. Le gouvernement a donc fait de la répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire une priorité.

Concernant l'accueil des demandeurs d'asile, la loi du 29 juillet 2015 établit un

schéma national d'accueil qui fixe la répartition des hébergements dans chacune des régions. Ce schéma a été décliné au niveau régional par les préfetures afin d'augmenter les places en Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ou Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda). Cette mesure a conduit à l'ouverture de plusieurs Cada en milieu rural et dans les petites communes.

Pour ce qui est des personnes ayant obtenu une protection, outre l'ouverture prévue de 3 000 places en Centres provisoires d'hébergement (CPH), le gouvernement¹ entend mobiliser plus de 16 000 logements à leur attention en 2019. L'objectif est de pouvoir assurer, d'une part, le relogement local des réfugiés déjà présents sur le territoire et, d'autre part, l'accueil de réfugiés en provenance d'autres

territoires, qu'il s'agisse de réfugiés réinstallés ou de réfugiés issus des territoires en tension dans le cadre de programmes de mobilité.

¹ - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Instruction ministérielle : accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale*, 4 mars 2019



La possibilité pour les collectivités territoriales de signer avec l'État une convention « d'engagement pour l'accueil et l'intégration des réfugiés » permet de formaliser l'engagement des élus locaux et de soutenir davantage l'échelon local. Certaines communes sont déjà impliquées à plusieurs niveaux : participation aux frais des CADA, création de logements ou encore mise à disposition des bâtiments municipaux.

L'INSTALLATION EN MILIEU RURAL ET DANS LES PETITES COMMUNES POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ?

L'arrivée de migrants sur un territoire peut susciter diverses réactions de la part de la population déjà sur place, d'autant plus lorsqu'il s'agit de petites communes peu habituées à la présence de personnes étrangères. Les réactions peuvent parfois être réfractaires, voire violentes. En témoigne l'incendie des locaux de France terre d'asile fin 2018 à l'Isle-Jourdain, commune du Gers d'un peu plus de 8 500 habitants².

Cependant, dans de nombreux cas, l'accueil de réfugiés en milieu rural se déroule dans de bonnes conditions et permet leur bonne intégration. Une salariée du Centre d'accueil et d'orientation (CAO)³ de Bruniquel, village de 600 habitants dans le Tarn-et-Garonne expliquait à la Dépêche : « *Je pense qu'être en milieu rural facilite leur intégration. Ils croisent les habitants à l'épicerie, nous essayons aussi d'organiser des animations* »⁴. Les liens sociaux peuvent favoriser l'apprentissage du français et le sentiment d'appartenance à une nouvelle société. Emad, réfugié syrien vivant à Bruniquel, racontait pour la Revue Projet : « *Tant de gens m'ont accueilli ici, je me suis senti comme dans une grande famille* »⁵. Embauché comme fromager dès son arrivée au village, il témoigne de sa rapide intégration et de la facilité avec laquelle il a pu trouver un emploi. En effet, les processus de recrutement sont souvent moins formels dans les petites communes et permettent aux réfugiés d'intégrer plus facilement le marché du travail.

Selon une étude de l'Ifrî, « ce qui distingue peut-être le plus les petites villes des grandes villes, c'est le fort sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire » et le sentiment de fierté dans l'action en faveur des réfugiés⁶. L'OCDE souligne aussi que les habitants des régions comptant de grandes communautés de migrants affichent en moyenne une attitude plus positive à leur égard⁷.

MOBILITÉ, ACCÈS AUX SERVICES ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL : QUELS DÉFIS POUR LES RÉFUGIÉS ?

Si l'accueil dans les petites communes peut déboucher sur de belles opportunités, des difficultés se posent également. La problématique de la mobilité est mentionnée par les réfugiés et acteurs de terrain comme l'obstacle principal, lorsque les hébergements et logements se situent dans des territoires isolés et peu ou pas desservis par les transports en commun. Dans les petites communes, il est presque systématiquement nécessaire d'avoir une voiture pour se déplacer. Or, beaucoup de réfugiés ne savent pas conduire et pour les autres, il peut être complexe d'échanger leur permis, sans parler du coût d'achat et d'entretien d'une voiture. Cela impacte autant les démarches administratives, que la recherche d'emploi et l'accès aux services, notamment médicaux. Par ailleurs, l'isolement peut constituer un frein, notamment en l'absence de réseaux communautaires ou culturels auxquels ils sont parfois attachés.

Un autre défi réside dans la répartition des réfugiés selon leurs profils et les opportunités de travail liées au territoire.

Les petites communes et le milieu rural sont parfois considérés comme des territoires offrant peu d'opportunités professionnelles. Or certains secteurs peuvent avoir des besoins de main d'œuvre parfois important, que ce soit dans l'industrie, l'agriculture ou encore le tourisme. La Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés met ainsi l'accent sur la nécessité de prendre en compte les formations des réfugiés (agriculteurs par exemple) et les opportunités des territoires afin de garantir la réussite de la mobilité⁸.

L'accueil dans les petites communes et en milieu rural, encore marginal il y a une dizaine d'années se développe fortement aujourd'hui. Les défis liés à cette implantation, comme la mobilité ou l'absence de services, touchent aussi les populations locales. Si les problématiques spécifiques aux réfugiés ne doivent pas être éludées, se pose plus largement la question du soutien à ces communes et du développement du territoire, pour toutes les populations concernées.

2 - LA DÉPÊCHE, « France terre d'asile, cible d'un incendie criminel à l'Isle-Jourdain », 7 novembre 2018

3 - Les CAO sont des centres ouverts suite aux évacuations du camp de Calais puis des camps parisiens depuis 2015. Ils sont progressivement fermés ou transformés en d'autre type de centres d'accueil.

4 - LA DÉPÊCHE, « À Bruniquel : être en milieu rural facilite leur intégration », janvier 2018

5 - LECLAIR L., « Les migrants au village », La Revue projet, n°358, 2017

6 - TARDIS, M., « Une autre histoire de la "crise des réfugiés" ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France », Études de l'Ifrî, Ifri, 2019

7 - OCDE, *Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees*, avril 2018

8 - MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés*, 5 juin 2018, p.26



▲ Dans le village de Thal-Marmoutier en Alsace.
© UNHCR/Benjamin Loyseau

L'accès aux services en milieu rural : un défi accru pour les réfugiés

La problématique du manque de services en milieu rural, notamment administratifs et médicaux, touche l'ensemble des populations qui y vivent. Pour les demandeurs d'asile et réfugiés qui s'installent dans ces zones, à titre temporaire ou pérenne, ces carences peuvent complexifier le parcours d'intégration.



▲ Des réfugiés accueillis à Pessat-Villeneuve, dans le Puy-de-Dôme.
© UNHCR/Benjamin Loyseau

La Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration⁹ du gouvernement Philippe repose sur quatre leviers : la maîtrise de la langue, la formation civique, l'accès à l'emploi et la prise en compte de certaines situations particulières (accompagnement des réfugiés par exemple). Autant de leviers qui nécessitent, dans la perspective d'une mise en place opérationnelle, des ressources et une expertise dont les territoires ruraux ou semi-ruraux ne disposent pas forcément¹⁰. En effet, l'intégration en tant que politique publique est par défaut pensée principalement dans un contexte urbain ou périurbain, des zones qui concentrent les principaux services et ressources.

Les difficultés liées à la mobilité demeurent le prin-

cipal obstacle à l'accès aux services (voir « Quel accueil en milieu rural et dans les petites communes ? »). Des déplacements vers la ville moyenne la plus proche, voire la capitale régionale, sont obligatoires pour entreprendre les démarches administratives d'ouverture des droits sociaux, se rendre aux rendez-vous de la préfecture et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (Ofii) et à un certain nombre d'examen médicaux¹¹. Pour pallier l'absence de transports en commun, les travailleurs sociaux ou des bénévoles doivent se mobiliser pour véhiculer les personnes.

En ce sens, en milieu rural, « le permis de conduire constitue le document le plus utile pour les réfugiés, davantage que n'importe quel diplôme »¹².

Par ailleurs, l'accès aux soins dans des zones dites de « déserts médicaux » est un défi énorme pour les territoires ruraux, quel que soit le public considéré. Le manque de praticiens, généralistes et spécialistes peut complexifier la réponse aux besoins en santé des réfugiés. L'équation est d'autant plus complexe que la faible dotation de ces territoires en psychiatres et psychologues constitue une difficulté majeure pour des personnes exposées à des risques accrus de troubles post-traumatiques, même si dans certains territoires existent des équipes mobiles psychiatrie mobilité (EMPP). Par ailleurs, la faible mobilité et l'isolement peuvent exacerber ces difficultés ; elles-mêmes freins potentiels à l'insertion professionnelle.

L'accès à l'éducation pour les enfants allophones est également un enjeu crucial. En cause, le manque récurrent d'enseignants de français langue étrangère (FLE) dans les structures unites pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). En effet, il est difficile pour l'Éducation nationale, qui établit le budget et le nombre de postes en décembre, de prévoir le nombre d'enfants effectivement présents à la rentrée suivante. Par conséquent, le nombre d'heures de FLE dispensées à chaque jeune ne correspond pas toujours

aux besoins réels. Cependant, pour la chercheuse Sarah Przybyl, dans le cas des mineurs isolés étrangers, les territoires ruraux apportent « un cadre de vie sécurisant où ils peuvent souvent bénéficier d'infrastructures sportives, scolaires et d'une solidarité de la part d'habitants qui viennent donner des cours de langue ».

L'installation en zone rurale doit finalement surtout être pensée en fonction des besoins des personnes concernées, une personne nécessitant des besoins médicaux devant être installée à proximité d'un hôpital par exemple. Mais cette arrivée peut aussi se révéler une véritable opération gagnant-gagnant : l'importante vacance de logements dans les petites communes peut permettre aux réfugiés d'accéder à un hébergement pérenne directement tandis que l'accroissement démographique favorise la revitalisation des services de proximité et le repeuplement de certaines communes.

9 - MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés*, 5 juin 2018

10 - TRAIT D'UNION, « L'insertion des personnes réfugiées en zone rurale—une (courte) revue académique », Medium, 5 avril 2016

11 - TARDIS, M., « Une autre histoire de la "crise des réfugiés". La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France », *Études de l'Ifri*, 2019

12 - *Ibidem*



LA PAROLE À...

**DAVID LESSAULT,
BÉNÉDICTE
MICHALON ET
SARAH PRZYBYL**

**David Lessault,
Bénédicte Michalon
et Sarah Przybyl
sont membres du
programme de
recherche Camigri
« Les campagnes
françaises dans
les migrations
internationales » qui a
débuté en 2016.**

**Quelle est la raison d'être
du programme Camigri ?**

Le programme CAMIGRI est né de l'ambition de mieux comprendre le rôle des campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales. Cet angle d'approche nous permet de proposer une lecture originale des changements que connaissent aujourd'hui les mondes ruraux en France. Dans les recherches scientifiques, ce sont surtout les milieux urbains qui sont mobilisés pour étudier les migrations internationales. Or, les territoires ruraux sont eux aussi concernés par les dynamiques migratoires, et ce depuis le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle. Nous voulons interroger l'importance de cet héritage (social et spatial) et le réinscrire dans les dynamiques plus contemporaines à l'œuvre actuellement. Notre volonté est aussi de souligner la pluralité des profils et des parcours des étrangers qui s'installent ou s'investissent dans les campagnes françaises. Nous ne nous concentrons donc pas seulement sur la situation des demandeurs d'asile mais nous nous intéressons aussi

aux saisonniers agricoles, aux entrepreneurs, ou encore aux néo-ruraux. Pour mener à bien les objectifs scientifiques du programme, nous combinons deux approches à l'appui des savoirs et des savoir-faire des chercheurs impliqués dans ce projet. Une première approche quantitative repose sur l'analyse statistique de bases de données pour comprendre les dynamiques démographiques, résidentielles, socio-économiques liées aux présences étrangères. Une deuxième approche est qualitative, elle se concentre sur les réalités sociales et spatiales à partir du point de vue des personnes qui vivent dans ces territoires.

Quels changements identifiez-vous dans l'action publique en termes d'installation et d'orientation des populations demandeuses d'asile et réfugiées vers des territoires en dehors des « grandes agglomérations » ?

De manière générale, l'action publique se déploie dans les espaces disponibles sur le territoire français (métropolitain). On remarque que les espaces ruraux ont un potentiel particulier pour les services de l'État puisque bien souvent il y a une vacance de lieux qui sont inoccupés et qui permettent d'y placer des demandeurs d'asile le temps de l'instruction de leur dossier par l'Ofpra. En matière de changement, on peut dire que cette politique de redéploiement décidée en 2015 prend une ampleur toute particulière en direction des petites et moyennes agglomérations au cœur de territoires ruraux, même si cette orientation

existe depuis les années 1990. L'État s'appuie sur les élus locaux, qui se trouvent devoir jouer un rôle accru dans l'accueil – ce qui amène certains d'entre eux à prendre position publiquement à propos des politiques migratoires.

Quels sont, selon vous, les principaux défis pour l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale dans les territoires ruraux ?

C'est sûrement l'isolement qui est une des difficultés majeures dans leur quotidien au sein des territoires ruraux. Cet isolement a pour lien direct des difficultés d'accès à des bassins d'emplois. Si pendant l'attente de l'instruction de leur dossier ils ne peuvent pas travailler, une fois la protection accordée, les personnes réfugiées ont besoin d'un travail et les espaces ruraux ne disposent pas toujours d'une dynamique d'emploi favorable à l'installation durable des populations. C'est pour cette raison que beaucoup de personnes qui obtiennent le statut de réfugié ne restent pas dans ces petites villes ou ces villages mais repartent vers des grandes agglomérations ou des villes moyennes pour assurer leur insertion sur le marché de l'emploi.

À l'inverse, on peut dire que ceux qui restent sur place et qui trouvent un emploi vont pouvoir bénéficier de possibilités (facilités) en matière de logement, d'un soutien de réseaux associatifs locaux, et en cela, les territoires ruraux sont des espaces propices à des ancrages intéressants.

L'agriculture, une opportunité pour l'insertion en milieu rural ?

L'agriculture est un secteur en besoin structurel de main d'œuvre et peut présenter une opportunité réelle d'emploi, sans doute sous-estimée, pour les réfugiés installés dans les territoires ruraux.

Si l'accès à l'emploi en territoire rural peut s'avérer être un vrai défi, l'agriculture présente un débouché intéressant dans de nombreuses régions. Le secteur, qui connaît une crise des vocations, peut ainsi espérer recruter des bénéficiaires d'une protection internationale, d'autant que de nombreux réfugiés disposent déjà d'une expérience, même informelle, dans ce domaine.

On retrouve sur le territoire français plusieurs dispositifs spécifiques d'insertion par l'agriculture, essentiellement sous la forme de chantiers d'insertion¹³ qui permettent de conjuguer l'apprentissage d'un métier avec un accompagnement socio-professionnel. Par exemple, les Potagers de Marcoussis¹⁴, proposent des contrats à durée déterminée de quatre mois renouvelables dans la limite de 24 mois. Pendant son contrat, le salarié est suivi par un ou une chargé(e) d'insertion professionnelle. Fermes d'avenir¹⁵ en partenariat avec le Groupe SOS Solidarités offrent quant à eux une formation gratuite en maraîchage et agro-écologie à destination des réfugiés. L'apprentissage, sur le modèle du compagnonnage, permet l'échange de compétences et l'amélioration du niveau de langue¹⁶. Quel que soit le dispositif, l'apport psychologique du travail agricole est réel : « *le travail en extérieur permet d'être en contact direct avec la terre, la nature,*



▲ Un salarié du chantier d'insertion des « Potagers de Marcoussis ». © Olivia Sinet

l'environnement. C'est apaisant et valorisant » explique ainsi le président des Potagers de Marcoussis, Thierry Cuisin.

Un certain nombre de précautions doivent cependant être prises. Outre les problématiques récurrentes qui touchent les bénéficiaires d'une protection internationale installés dans les territoires ruraux, la question de la langue peut s'avérer un obstacle d'autant plus important que les formations en français langue étrangère tombent souvent sur les horaires de travail. Difficile pourtant de prétendre à une insertion professionnelle

pérenne, sans une bonne maîtrise du français. Par ailleurs, les spécificités du secteur, qui recourt souvent au travail saisonnier, peuvent précariser encore davantage les réfugiés. Mais s'il s'agit principalement de contrats courts, ils favorisent l'entrée sur le marché du travail français et la construction d'un parcours d'insertion.

Toutefois, les risques de précarisation, d'exploitation et d'invisibilisation doivent appeler à une vigilance particulière, l'insertion des réfugiés ne pouvant se faire au détriment de leurs droits sociaux et du droit du travail.

Même si l'agriculture ne peut pas convenir à tous, les initiatives existantes permettent d'offrir des débouchés pour les réfugiés hébergés en milieu rural en valorisant leurs savoir-faire tout en répondant aux besoins économiques des zones rurales. L'opportunité est double : véritable vecteur d'intégration pour les réfugiés, ces initiatives sont aussi un moyen pour les territoires ruraux de revivifier l'économie locale. L'occasion de promouvoir et de privilégier aussi des modes de consommation durables et responsables autour de l'agriculture biologique et des circuits courts.

Chantier d'insertion, les Potagers de Marcoussis existent depuis vingt ans et produisent des fruits et légumes biologiques dans l'Essonne. Une partie de la récolte alimente la vente directe et les paniers hebdomadaires, l'autre est transformée dans la conserverie de l'association. Le chantier compte 40 % de réfugiés.

13 - Un chantier d'insertion est une structure d'insertion par l'activité économique qui a pour but de lever les freins à l'emploi des personnes.

14 - Voir encadré.

15 - FERMES D'AVENIR, « Formation longue : le programme de compagnonnage », page web <https://fermesdavenir.org/>
16 - INFOMIGRANTS, « France : une formation en agriculture à destination des réfugiés », 22 novembre 2018



« Ils pleurent en arrivant, mais quand ils doivent repartir c'est aussi compliqué ! »

Commune dynamisée, économie relancée, intégration réussie : regards croisés sur l'accueil dans trois Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) de France terre d'asile situés dans des territoires ruraux- Cognac (Charente), Avranches (Manche) et Chambon-le-Château (Lozère).

L'installation d'un Cada dans une petite commune peut susciter diverses réactions de la part des habitants. Si l'arrivée en 2003 d'un Cada de 100 places à Chambon-le-Château, village de 291 habitants, s'est fait sans heurts, dans d'autres cas, comme à Avranches, commune de plus de 10 000 habitants, l'installation s'est faite dans un climat tendu. Mais au fur et à mesure du temps, les Cada ont pu s'intégrer dans les communes, notamment grâce à l'organisation de réunions publiques. À Cognac, un réel élan de solidarité a eu lieu lors de la mise en place du Cada en 2016. Les équipes ont notamment rencontré les associations et services locaux (CCAS, Epicerie sociale, Restos du Coeur, écoles) qui allaient être amenés à traiter avec les demandeurs d'asile hébergés.

À Chambon-le-Château, l'implantation du Cada a eu un réel impact sur l'économie locale et le développement ou le maintien de services : il a permis que restent ouvertes quatre classes d'école, la Poste, une pharmacie, une épicerie et la présence d'un médecin.

Le contact régulier avec les bénévoles ou les habitants lors d'événements au cœur

de la ville semble intensifier l'intégration des demandeurs d'asile. Le Festival les Chambons du monde, organisé à Chambon-le-Château en juin 2018 a provoqué de véritables rencontres et échanges autour d'activités culturelles, musicales et culinaires. Organisé avec des associations et des comités locaux et soutenu par le Maire, l'événement a amplifié l'ouverture du Cada sur le village. Autre exemple : la tenue d'un vide dressing solidaire à Avranches en 2017 a favorisé la rencontre de plus de 120 bénéficiaires provenant de trois structures différentes, ceux du Cada, de l'association ASACA (Association de solidarité alimentaire du canton d'Avranches) et de la Croix-Rouge d'Avranches. La manifestation avait pour objectif de lutter contre l'opposition de publics précaires en milieu rural et de valoriser l'apport des Cada auprès de la population locale.

Face aux défis majeurs de la mobilité et parfois sans réseaux de transports en commun, les Cada doivent s'organiser en interne : à Chambon-le-Château, les rendez-vous à l'hôpital sont pris les mêmes jours pour simplifier les trajets. Parfois, des bénévoles fournissent une aide précieuse aux travail-



▲ Vide-dressing solidaire à Avranches, en 2017.
© France terre d'asile

leurs sociaux en conduisant les réfugiés à leurs différents rendez-vous ou activités. En nouant des partenariats, notamment avec des associations (Cyclofficine, Vélo de Vie) le Cada de Cognac a fait de l'utilisation du vélo une priorité pour rendre les résidents plus indépendants et leur permettre de se déplacer.

Quand les réfugiés sortent du Cada se pose alors la question du choix du lieu de vie. De manière générale, ceux ayant au préalable séjourné en région parisienne, et pour qui la procédure a été rapide, repartent souvent vers la capitale. Cependant, Mylène Moreau, directrice du Cada de Chambon-le-Château, souligne qu'ils finissent par s'attacher à leur lieu de vie : « Ils pleurent en arrivant et demandent 'Où est l'hôpital ? ', 'Comment je vais faire pour faire mes courses ?'. Mais quand ils doivent repartir c'est aussi compliqué ». De plus, les loyers modérés et la disponibilité des logements attirent davantage les familles

nombreuses dans les petites communes. Ainsi, à Chambon-le-Château, les réfugiés s'installent de plus en plus dans des villages alentour, et plus de la moitié des réfugiés reste habiter à Avranches. Cette tendance peut être expliquée par le fort besoin de main d'œuvre dans certains secteurs, notamment dans la restauration.

Malgré les difficultés et les réticences initiales de certains, la création de structures à taille humaine, en concertation avec les habitants et les autorités locales peut mener à de belles réussites et à des riches échanges. Échanges qui auront notamment à nouveau lieu autour de spectacles, débats et expositions à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés¹⁷.

17 - Journée découverte à Chambon-le-Château (table-ronde, repas de cuisines du monde, Olympiades) ; Journée d'échange culturel au Cada d'Angoulême (spectacle pour enfants, exposition photo, projection) ; journée culturelle au Cada d'Avranches (exposition photo, tables rondes). D'autres événements ont été organisés partout en France.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE LES TESTS OSSEUX POUR LES MIE

Dans une décision du 21 mars 2019 (n°2018-768 QPC), le Conseil constitutionnel considère que le recours à la radiologie osseuse afin de déterminer l'âge de l'intéressé reste dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Les sages considèrent cependant que ces tests peuvent « comporter une marge d'erreur significative », rappelant également que l'usage de ces tests doit être fait à titre « subsidiaire », contrairement à la pratique de nombreuses juridictions qui les requièrent quasi systématiquement. En outre, les conclusions de la radiologie osseuse ne doivent pas constituer « l'unique fondement dans la détermination de l'âge de la personne », le doute devant profiter à l'intéressé et dont le refus de se soumettre à un tel examen ne peut fonder une conclusion de majorité.

RAPPORT SUR L'INTÉGRATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE EN FRANCE

Élaboré dans le cadre du projet de recherche transnational « Mécanisme National d'Évaluation de l'Intégration » (NIEM), ce rapport dresse un état des lieux des politiques d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale à l'échelle nationale, à un moment où la France connaît d'importants développements politiques et législatifs en la matière.

Le rapport couvre toutes les facettes du parcours d'intégration : de l'apprentissage de la langue française à l'insertion professionnelle, en passant par l'accès au logement, à la scolarité, aux droits, aux soins et à la réunification familiale ou encore par le renforcement des liens avec la population. Il témoigne des défis et des enjeux qu'il reste à relever à l'avenir, mais également des bonnes pratiques mises en place par différents acteurs, institutionnels et associatifs.



GUIDE POUR L'IDENTIFICATION DES PERSONNES MIGRANTES VICTIMES DE TRAITE EN EUROPE

Le guide d'identification des victimes de traite est destiné aux acteurs de terrain et adapté aux contextes de transit et de destination. Ce document regroupe des conseils pratiques et accessibles à tout corps de métier afin de favoriser l'identification des personnes victimes de traite des êtres humains parmi les publics migrants. Il contient également des listes actualisées et synthétiques des différents indicateurs permettant de reconnaître une situation relevant de la traite. Le guide existe en français, en anglais et en croate.



SPÉCIFICATION DES MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DES CPH

Par une note d'information du 18 avril 2019 (NOR INT-V1907498J), le ministère de

l'Intérieur précise les modalités de fonctionnement des Centres provisoires d'hébergement (CPH). La circulaire spécifie les conditions d'admission des bénéficiaires d'une protection internationale dans les CPH, les missions de ces centres, ainsi que leur articulation avec les dispositifs d'insertion existants. Cette évolution intervient dans un contexte où le gouvernement entend augmenter les capacités d'hébergement. Après avoir créé 3 000 places en CPH en 2018, un objectif de 2 000 places supplémentaires a été fixé en 2019, portant ainsi le parc à 8 707 places, soit une multiplication par quatre en sept ans.

NOUVEAU MODÈLE DU CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)

L'arrêté du 6 mai 2019 (NOR INTV1912550A) établit le nouveau modèle du contrat d'intégration républicaine qui prend désormais en compte les modifications de la loi Asile-Immigration du 10 septembre 2018 et le décret n°2019-141 du 27 février 2019, le but étant notamment de faciliter l'insertion professionnelle des étrangers signataires du CIR. Une nouvelle page a été ajoutée qui vise à faire le point sur les formations civiques et linguistiques suivies et dresse le bilan des actions réalisées après le premier entretien. Une section permet également d'indiquer vers quelle offre de service l'étranger est orienté.